



## Advicenne annonce la tenue de son Assemblée générale mixte le 24 mai 2019

**Nîmes, France, le 7 mai 2019, 17h45 CEST** - Advicenne (Euronext : ADVIC - FR0013296746), société française spécialiste du développement de produits thérapeutiques adaptés à l'enfant et à l'adulte pour le traitement de maladies orphelines, annonce la tenue de son assemblée générale mixte le vendredi 24 mai 2019 à 11 heures dans les bureaux du cabinet Jones Day, 2 rue Saint-Florentin, 75001 Paris.

Les documents préparatoires relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires et peuvent être consultés sur le site internet de la société [www.advicenne.com](http://www.advicenne.com), dans la rubrique « [Investisseurs / Assemblées générales](#) ».

### À propos d'Advicenne

Advicenne (Euronext : ADVIC) est spécialiste du développement de produits thérapeutiques adaptés à l'enfant et à l'adulte pour le traitement de maladies orphelines néphrologiques et neurologiques. ADV7103, le candidat médicament phare de la société, a obtenu des résultats positifs lors d'une étude pivot de phase III menée en Europe chez les enfants et adultes atteints d'acidose tubulaire rénale distale (ATRD) ayant conduit au présent dépôt d'un dossier centralisé de demande d'autorisation de mise sur le marché européen pour une commercialisation attendue à l'horizon du second semestre 2020 dans l'ATRD.

La Société a également obtenu l'autorisation de la FDA et de l'agence Canadienne de santé pour lancer un essai clinique pivot de phase III d'ADV7103 dans l'ATRD aux États-Unis et au Canada. Le lancement commercial aux États-Unis est anticipé en 2021.

ADV7103 est également en phase III en Europe dans une seconde indication, également orpheline, la cystinurie, une tubulopathie rénale congénitale.

Advicenne est une société cotée sur le marché réglementé Euronext Paris (code ISIN : FR0013296746, code Euronext : ADVIC). Créée en 2007, la Société est basée à Nîmes, en France.

Pour de plus amples informations sur Advicenne, veuillez visiter : [www.advicenne.com](http://www.advicenne.com)

### Contacts:

#### Advicenne

Luc-André Granier, Paul Michalet,  
Julie Rachline  
Email : [investors@advicenne.com](mailto:investors@advicenne.com)  
+33 (0)4 66 05 54 20

#### Relations Presse

Alize RP  
Caroline Carmagnol & Tatiana Vieira  
Email : [advicenne@alizerp.com](mailto:advicenne@alizerp.com)  
+33 (0)1 44 54 36 66

#### Communication financière

NewCap  
Emmanuel Huynh & Alexia Faure  
Email : [advicenne@newcap.eu](mailto:advicenne@newcap.eu)  
+33 (0)1 44 71 94 94



### **Déclarations prospectives - Advicenne**

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures.

Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction d'Advicenne estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait qu'elles sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle d'Advicenne qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la mise sur le marché et à la commercialisation des médicaments développés par Advicenne ainsi que ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Advicenne auprès de l'Autorité des marchés financiers y compris ceux énumérés dans le chapitre 4 « Facteurs de risque » du document de référence d'Advicenne enregistré auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 décembre 2018 sous le numéro R.18-073. Advicenne ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.